



# dans les Entreprises.

## L'émancipation des Travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes

Karl MARX

### LA CHARTE D'AMIENS base du syndicalisme français

« Le Congrès confédéral d'Amiens confirme l'article 2, constitutif de la C.G.T. La C.G.T. groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat... »

« Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la *lutte de classe* qui oppose, sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles

que morales, mises en œuvre pour la classe capitaliste contre la classe ouvrière... »

« ... Dans l'œuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc. »

« Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme ; il prépare l'émancipation intégrale qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera dans l'avenir le groupement de production et de répartition, base de réorganisation sociale. »

## LE COUP DU 2 DÉCEMBRE

La Chambre de gauche vient de voter consciemment la loi sur l'arbitrage obligatoire, abolissant d'un seul coup toutes les luttes passées de la classe ouvrière, et jetant à bas les bases mêmes du syndicalisme français dont nous publions plus haut la charte.

C'est en fait un début de l'application du plan que la Jeune Garde dénonçait il y a quelques semaines : les Ententes Industrielles.

C'est consciemment, nous pouvons nettement le dire, que les pourparlers entre la C.G.T. et la Confédération générale du Patronat français ont été rompus.

Il fallait absolument interdire le droit de grève auquel aucune loi du code bourgeois n'avait pu porter atteinte.

Les déclarations de Daladier à la Commission des finances en sont une preuve éclatante :

« Mais pour cela il est indispensable que les grèves métallurgiques, qui ont déjà retardé de deux mois et demi les fabrications de guerre, cessent. »

Si les grèves continuaient et retardaient encore la livraison des commandes pour la défense nationale, la responsabilité du gouvernement se trouverait alors engagée.

Quant à moi, je serais obligé de prendre mes responsabilités personnelles. »

Il faut la paix sociale pour pouvoir préparer la guerre impérialiste... et c'est sous ce couvert, de la droite à la gauche, que le coup du 2 décembre a été réalisé.

Pour nous, la paix sociale, c'est la paix entre les exploités et les exploités.

Nous restons des partisans acharnés de la guerre sociale. C'est la guerre pour laquelle des centaines et des centaines de nos camarades tombent en Espagne, c'est la lutte pour la révolution socialisatrice.

Nous nous dressons contre tous ceux qui veulent nous interdire ce combat...

Pour nous l'Etat reste l'appareil d'oppression d'une classe sur une autre, la classe dominante est la classe capitaliste. C'est donc contre les exploités que jouera la nouvelle législation.

L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, c'est une phrase terminale du Manifeste communiste de Marx. Elle a gardé toute sa valeur.

Désormais l'Union Sacrée est virtuelle sur tous les terrains elle se réalise plus monstrueuse qu'en 1914.

Nous resterons vigilants. Pour nous il existe des exploités et des exploités — il ne peut y avoir de paix entre eux.

On ne compose pas avec l'ennemi de classe, on l'abat. Jeunes! nous vous convions à ce combat.

## 55.000 Techniciens contre l'arbitrage

Nous extrayons de la revue communiste Que Faire ces informations sur le Congrès de la Fédération des Techniciens.

La Fédération compte 80 syndicats groupant plus de 55.000 adhérents. Nouvelle venue dans la C. G. T., la Fédération des Techniciens s'engage dans une voie différente de celle ordinairement suivie. Le Syndicat des Techniciens de la Métallurgie de la Région Parisienne, en particulier, mérite une mention spéciale. Groupant 18.000 adhérents, sa motion fut adoptée par le Congrès.

Elle condamne l'arbitrage obligatoire et blâme le Comité confédéral national de l'avoir accepté sans consulter les syndicats. Elle approuve l'action directe des travailleurs, seule forme d'action donnant aux conflits une solution favorable à la classe ouvrière. Elle réclame la levée du blocus de l'Espagne.

Dans la veulerie générale, devant l'inconscience de certains dirigeants syndicaux, c'est un réconfort pour les syndicalistes révolutionnaires de voir des camarades nouvellement entrés dans la vie syndicale, avoir une conscience de classe aussi nette.

### DE NOS CORRESPONDANTS

## Dans la Lutte.

### LES J. S. AU TRAVAIL

Une amicale socialiste vient d'être formée aux « Galeries Lafayette ».

Au meeting du « Petit Journal », un camarade J. S. de la 9<sup>e</sup> section exposa notre point de vue.

L'« Amicale », poursuivant son effort, vient de sortir un journal : « L'Employé Socialiste ». Pour sa diffusion auprès des travailleurs des Galeries, l'Amicale a fait appel aux J.S. de la Seine.

Ceux-ci sont venus distribuer le journal aux différentes portes du magasin, avec un plein succès.

Nombreux furent les employés qui ont approuvé ce travail, qui marque la solidarité effective de notre organisation avec les travailleurs de toutes catégories.

Ajoutons qu'une fois la distribution presque terminée, nos camarades furent emmenés au commissariat, où ils passèrent quelques heures.

Mais la besogne était faite, et c'est le principal.

travailleurs, avait tout d'abord accepté l'arbitrage de M. Cohen Salvator.

Il vient de se récuser à nouveau.

Que M. Verger sache que les ouvriers ne sont pas décidés à céder, mais qu'ils veulent travailler dans le respect intégral de leur contrat collectif et des lois sociales.

### DANS LA BROCHURE

Les patrons brocheurs sont délibérément passés à l'offensive. Après avoir proposé pour le contrat collectif des salaires en fait inférieurs à ceux obtenus en juin et réajustés en octobre et des clauses inacceptables pour les ouvriers, ces messieurs, ayant à leur tête le sieur Lang, ont rompu tout pourparler avec les délégués syndicaux ouvriers.

Le Syndicat du Livre convoquait tous les délégués de maison le 24 novembre pour décider des mesures à prendre.

L'unanimité des délégués et le Syndicat décidaient une grève d'avertissement de vingt-quatre heures.

La discipline syndicale jouait à fond et les ateliers étaient occupés.

Quelques incidents marquèrent cette grève.

Chez Dhuiège, à Bagneux, le patron profita d'un moment d'inattention des ouvrières pour les enfermer à clef dans un atelier glacial.

Chez Boulineau et Magnier, quarante dispos amenés en voiture firent en pleine nuit évacuer « manu militari » les quelques ouvriers qui occupaient l'usine. Le commissaire de Montrouge jugea bon de ne pas faire évacuer l'atelier Dhuiège, les dispos s'en chargèrent. Combien de temps pourront-ils encore assurer leur police ?

Le lendemain, les patrons faisaient afficher un avis de lock-out de vingt-quatre heures, sous prétexte de protester contre « la grève sans préavis (sic) et l'occupation des usines ».

Les pourparlers ont repris.

Cette grève appelle quelques conclusions :

Quand la classe ouvrière s'endort, le patronat passe à l'attaque ; au contraire, par son action autonome de classe, la classe ouvrière réagit et oblige le patronat à capituler.

Que les ouvriers prennent conscience de leur force et préparent la Révolution socialiste, seule capable de les libérer totalement.

2.058-60

C'est le N° de C.C.P. au nom de L. Weitz auquel en versant la somme de 8 frs vous souscrivez un abonnement pour 20 N° de « La Jeune Garde ».



Avant l'arbitrage. - Ouvriers occupant une usine.

Dans le dernier article, je faisais remarquer la misère des jeunes étudiants ; dans cette couche il en est qui sont plus frappés par la crise, ce sont les jeunes qui sortent des écoles professionnelles : en effet, âgés de 18 ans au plus, ils ne peuvent trouver du travail, car les patrons refusent de les employer et de les payer au tarif, ils sont donc rangés eux aussi dans les rangs des chômeurs sans allocation.

Il y a assez de temps que le parti socialiste réclame pour les jeunes, sortant des écoles, le droit au chômage pour que maintenant le gouvernement puisse se pencher un peu sur cette catégorie de jeunes.

C'est à la sortie de l'école l'impossibilité pour l'adolescent de trouver un emploi. Voilà sous quelles auspices notre jeunesse entre dans la vie, et rien n'est plus poignant que les tragiques aveux des jeunes qui cherchent en vain du travail. Mais la misère est grande même chez ceux qui travaillent.

Jetons tout d'abord un coup d'œil sur les salaires de famine qui sont le lot des jeunes travailleurs et nous aurons sous les yeux la vie douloureuse de la jeunesse laborieuse.

C'est une usine de mécanique où les apprentis qu'on pousse à faire le même travail que les ouvriers ga-

gnent 15 francs par quinzaine. C'est une usine de tissage où les jeunes qui travaillent 9 heures par jour gagnent 50 francs par quinzaine. C'est un patron fasciste qui paie ses apprentis 0 fr. 50 de l'heure. C'est un atelier de menuiserie de Chauny où des apprentis de 13 ans gagnent 10 francs par semaine pour arriver au salaire de 0 fr. 35 de l'heure à 15 ans. C'est une usine de Bordeaux qui paie 2 sous de l'heure les apprentis. C'est une usine de produits chimiques qui paie 1 franc de l'heure tous ses apprentis pour un travail dur et malsain. C'est une papeterie qui paie 1 fr. 20 avec le risque de se couper les mains au masticot. C'est une filature qui paie des jeunes ouvriers 10 francs par jour. Ce sont les aciéries qui paient 225 francs par quinzaine à des ouvriers de 20 ans. Ce sont des jeunes qui travaillent pour 12 fr. 50 par jour.

Qui donc ne comprendrait pas que ces jeunes, dont le travail est si maigrement payé, soient inquiets sur leur sort et voient aussi l'avenir. Voilà la confession combien émouvante d'un jeune de 17 ans : « J'ai 17 ans, jamais je n'ai tant souffert de ma vie que pendant les six mois que je viens de passer en chômage. Dans les derniers mois j'avais l'impression que je ferais

## Le malheur d'être jeune

(suite du dernier numéro de la Jeune Garde)

n'importe quoi pourvu que je fasse quelque chose. Tout me guettait : le litre de rouge abrutissant derrière le comptoir, l'étalage où il était possible de voler, ou la femme qui pourrait travailler pour moi si je savais m'y prendre ; d'autres fois je ne pensais qu'à me battre, toute ma force inutilisée bouillonnait en moi à la vue d'un « flic ». J'avais des envies d'héroïsme : m'engager, me battre pour n'importe qui, n'importe où. »

Voici encore un jeune Parisien de 16 ans, chômeur depuis 6 mois, qui dépêchait son état d'âme :

« Quelquefois il m'arrive d'avoir des idées noires et de penser au suicide. Mais je me ressaisis. Combien est criminel ce régime et son gouvernement qui se dit de front populaire. »

Les salaires des travailleurs augmentent, mais les chômeurs sont plus malheureux avec la hausse de la vie.

Voici un jeune chômeur, père de

famille, qui explique les conséquences, pour lui et les siens de l'allocation de chômage qui ne doit pas dépasser la moitié du dernier salaire touché antérieurement par le chômeur :

« J'ai 22 ans et je suis marié et père de deux enfants. Il ne m'est alloué que 60 francs par semaine pour subvenir aux besoins des quatre personnes composant ma famille, sous le prétexte que je suis manœuvre, 60 francs par semaine, 2 fr. 40 pour une journée alors qu'un kilog de pain coûte 2 fr. 20. »

Le front populaire a encore oublié de relever le plafond des salaires en même temps que le coût de la vie. Voici ce qu'un chômeur nous écrit :

« Au début de 1936, j'étais chômeur. Ma femme, qui travaillait, gagnait 4 fr. de l'heure. Nous avons un enfant. Je touchais 9 francs d'allocation. Je suis de nouveau en chômage, et comme ma femme a

été augmentée après l'application du contrat collectif et gagne 4 fr. 90 de l'heure on m'octroie seulement 3 francs par jour d'allocation. Cependant la vie a augmenté ! »

Il faut que Léon Blum pense aux chômeurs qui sont là errant, sans pain et sans logis.

Voilà ce que nous écrit un jeune chômeur : « Je voudrais savoir si le gouvernement pense aux chô-

meurs. Que faut-il faire pour manger : tuer ? voler ? Je ne sais trop. »

L'on sait que les capitalistes pensent que les jeunes chômeurs feraient de bons soldats, comme le déclare le général Niessel : « Un soldat coûte moins cher qu'un chômeur ». L'on comprend pourquoi l'on refuse aux jeunes l'allocation de chômage.

(A suivre.)



Ce que la Bourgeoisie offre à la Jeunesse.